

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00203 Numéro SIREN : 330 441 197 Nom ou dénomination : A 3 D DESIGN
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 3633

SAS A3D DESIGN

Les Taubayes
87220 FEYTIAT

Exercice clos le 31/12/2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SAS A3D DESIGN

Les Taubayes

87220 FEYTIAT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A 3 D DESIGN

Société par actions simplifiée au capital de 300 390 €

Siège social : Les Taubayes, 87220 Feytiat

R.C.S : Limoges 330 441 197

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet COGEP AUDIT

Siège social : 45 rue Turgot, 87000 Limoges

Société de Commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de **Versailles et du Centre**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée A 3 D DESIGN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée A 3 D DESIGN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les événements principaux de l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la pandémie de COVID sur les comptes 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

Nous avons effectué un rapprochement entre le chiffre d'affaires issus de la gestion commerciale provenant de l'ERP Solune et la comptabilité pour la période 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour l'estimation de cette valeur d'inventaire. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT



Corinne CHAUCHE

A3D Design

Actif			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	128 881	114 686	14 195	18 805
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL	128 881	114 686	14 195	18 805
		Terrains				
		Constructions	593 429	508 312	85 117	106 873
		Inst. techniques, mat. out. industriels	1 325 258	1 006 043	319 214	365 930
		Autres immobilisations corporelles	142 907	111 863	31 044	32 687
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	2 061 595	1 626 218	435 376	505 491
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés		612		612	612	
Prêts						
Autres immobilisations financières		3 600		3 600	3 600	
TOTAL		4 212		4 212	4 212	
Total de l'actif immobilisé		2 194 688	1 740 905	453 783	528 509	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	33 706		33 706	40 971
		En cours de production de biens	151 443		151 443	132 509
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances ⁽³⁾	TOTAL	185 150		185 150	173 481
		Avances et acomptes versés sur commandes	6 251		6 251	2 021
		Clients et comptes rattachés	395 936	28 437	367 498	255 941
		Autres créances	86 995		86 995	180 085
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	TOTAL	482 931	28 437	454 494	436 026	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	113 653		113 653	50 305	
Charges constatées d'avance		51 799		51 799	49 798	
Total de l'actif circulant		839 786	28 437	811 348	711 634	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		3 034 474	1 769 342	1 265 132	1 240 143	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				34 797	27 367	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

A3D Design

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 300 390)	300 390	300 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	81 510	81 510
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	30 039	30 039
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	139 650	139 650
	Report à nouveau	-129 650	-141 780
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	83 786	12 130
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	505 726	421 940
	Subvention d'investissement	19 083	22 141
	Provisions réglementées		
Total		524 810	444 082
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	39 351	
	Provisions pour charges		
Total		39 351	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	392 672	248 526
	Emprunts et dettes financières divers (3)	727	647
	Total	393 400	249 173
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	27 456	27 456
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 316	269 948
	Dettes fiscales et sociales	192 455	246 440
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	6 340	3 042
	Instruments de trésorerie		
	Total	280 112	519 431
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		700 970	796 061
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 265 132	1 240 143
	Crédit-bail immobilier	225 675	
	Crédit-bail mobilier	524 554	1 003 439
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	133 049	163 273
	à moins d'un an	540 463	605 331
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		16 326	19 920
(3) dont emprunts participatifs			



SAS A3D Design

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2020

KPMG Entreprises
25 rue Hubert Curien – 87038 Limoges cedex 1
Ce rapport contient 9 pages

Sommaire

1	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	2
1.1	Evénements principaux de l'exercice	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Informations sur le suivi du CICE dans les comptes annuels	Erreur ! Signet non défini.
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	3
2.1	Bilan actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.2	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	3
2.1.3	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.4	Actif circulant - Classement par échéance	4
2.1.5	Stocks	4
2.2	Bilan passif	5
2.2.1	Capital	5
2.2.2	Dettes financières - Classement par échéance	5
2.2.3	Autres dettes - Classement par échéance	5
3	AUTRES INFORMATIONS	7
3.1	Effectif moyen	7
3.2	En cours Factor	7

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

- Impact de l'épidémie de COVID-19 sur les comptes de l'exercice :

Lors de l'exercice la société a été impactée par l'épidémie de COVID-19 de la manière suivante :

- Arrêt partiel de l'activité.

Afin de faire face aux conséquences financières engendrées par cette épidémie, la société a bénéficié des concours suivants :

- Indemnisation au titre du chômage partiel,
- Report d'échéances de contrat de crédits-baux.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	5 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en €	
	Invest.directs	Crédit-bail.
	Cf 2054	

2.1.3 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations, agencements, aménagements des constructions	Linéaire	3 – 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 – 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 – 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 – 5 ans

Désignation de l'entreprise SAS A3D Design				31122020		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	128881	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	593429	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	1288695	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	24506	
		Matériel de transport *				KY	18541	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	96927		
	Emballages récupérables et divers *				LE			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			
	Avances et acomptes				LK			
	TOTAL III			LN	2022099	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés				1P	612	1R		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3600	1U		
TOTAL IV				LQ	4212	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2155192	ØH	44195	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		
				par virement de poste à poste 1		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IW	128881	
CORPORELLES	Terrains			IP		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	593429	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1325258	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	29889	
		Matériel de transport		IV		MP	18541	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4700		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ			
	Avances et acomptes		NC		ND			
	TOTAL III		IY		NG	4700		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		
		Autres participations		IØ		ØX		
Autres titres immobilisés			I1		2B	612		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	3600		
TOTAL IV			I3		NJ	4212		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	4700	ØL	2194688	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les durées d'usage fiscal ont été retenues comme durées réelles d'utilisation dans la mesure où la société entre dans le champ d'application des mesures de simplification des PME pour ses biens non décomposables.

2.1.4 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an, sauf le poste : clients créances douteuses.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Travaux en cours	151 443.75		151 443.75
Stocks matières premières	33 706.35		33 706.35
Total	185 150.10		185 150.10

2.1.5.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du PEPS.

Le coût d'achat est composé du dernier prix d'achat connu.

2.1.5.3 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués en prix de vente calculé en fonction de l'avancement des travaux et décoté du taux de marge pratiqué.

2.1.6 Liste des filiales et participations

Société (en K€)	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SCI LAC	67 676 €	51 %	612 €	35 400 €	2 361	-

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 1 767 actions de 170 euros de valeur nominale.

2.2.2 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	A 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
	Cf 2057			

2.2.3 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les autres dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	0	39 351		39 351
Provisions pour charges				
TOTAL	0	39 351		39 351

Suite au jugement du tribunal de commerce de Limoges en date du 03 mars 2021. La société a été condamnée dans l'affaire l'opposant à la société SAS FIVES MACHINING. La société entend faire appel de la décision, une provision d'environ 50 % des demandes du fournisseur a été constatée.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SAS A3D Design				31122020		Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	3600	UV		UW 3600	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	34073			34073	
	Autres créances clients		UX	361863	361863			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40953	40953			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	2364	2364			
	Groupe et associés (2)		VC	724			724	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	42953	42953			
	Charges constatées d'avance		VS	51799	51799			
	TOTAUX			VT	538331	VU 499933	VW 38397	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y					
Autres emprunts obligataires (1)			7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	16326	16326			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	376346	243296	133049		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	81316	81316			
Personnel et comptes rattachés			8C	69714	69714			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	76955	76955			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	41567	41567			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4219	4219			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J					
Groupe et associés (2)			VI	727	727			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	6340	6340			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ					
Produits constatés d'avance			8L					
TOTAUX			VY	673513	VZ 540463	133049		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	180846	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	727	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	33821	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

2.3.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			39 351.00
Provisions pour charges			
TOTAL			39 351.00

2.3.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

NEANT

	Montant au début de l'exercice (a)	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice (b)
Provisions pour risques	0		39 351				39 351
Provisions pour charges							
Total	0		39 351				39 351

3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	32	
Apprenti et contrat de prof		
Total	32	

3.2 En cours Factor

L'en-cours clients auprès de l'organisme CM-CIC Factor est de 157 749.93 €.

3.3 Engagements financiers

- CIC : nantissement fonds de commerce de 35 K€.
- CIC 80 K€ } nantissement du fonds de commerce pour compte commun
- CE 80 K€ } par la Caisse d'Epargne.

3.4 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :			899 289.93		899 289.93
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices			171 230.29		171 230.29
TOTAL			1 007 520.22		1 007 520.22
Redevances restant à payer :			217 651.44		217 651.44
• A 1 an au plus	-	-		-	
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	513 475.66	-	513 475.66
• A plus de 5 ans	-	-	1 438.29	-	1 438.29
TOTAL	-	-	732 565.39	-	732 565.39
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			8087.52		8087.52
• A plus de 5 ans			6127.65		6127.65
TOTAL			14 215.17		14 215.17
Montant pris en charge dans l'exercice			171 230.29		171 230.29

A3D DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 300 390 euros
Siège social : Les Taubayes, 87220 FEYTIAT
330 441 197 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 83 786,78 euros de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur : -129 650,06 euros

Bénéfice de l'exercice 83 786,78 euros

Affectation :

Affectation du compte « Report à nouveau » -129 650,06 euros
Sur le compte « autres réserves »

Affectation du bénéfice 83 786,78 euros
En totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick PEYRAMAURE

